

Rapport annuel de Soins Autogérés Ontario 2018 | 2019

Ontario 



Rapport annuel
de Soins Autogérés Ontario | 2018-2019

Table des matières

- | | |
|---|--|
| 1 | But/aperçu de l'organisme |
| 2 | Message de la présidente du conseil d'administration et de la chef de la direction |
| 3 | Conseil d'administration et gouvernance |
| 4 | Activités en 2018-2019 |

Au sujet de Soins Autogérés Ontario

Soins Autogérés Ontario (SAO) est un organisme qui a été établi afin d'appuyer la mise en œuvre d'un nouveau programme facultatif d'autogestion des soins pour les patients et les familles admissibles.

Au cours des premiers mois de son mandat, SAO s'est concentré sur des échanges avec les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), particulièrement trois RLISS qui avaient été désignés comme « collaborateurs précoces », soit ceux de Hamilton Niagara Haldimand Brant (HNHB), du Nord-Est et du Centre-Toronto. Les RLISS et SAO avaient alors entrepris, conjointement, la conception d'un modèle d'autogestion des services de soutien personnel qui allait être offert aux patients admissibles selon une démarche progressive dans l'ensemble de la province.

En 2018-2019, les activités initiales de planification et de renforcement de la capacité se sont poursuivies. SAO a su mener à bonne fin son processus de recrutement à l'échelle des cadres et a embauché sa première chef de la direction, Kathryn Ramsey, en mai 2018.

En août 2018, la ministre de la Santé et des Soins de longue durée, l'honorable Christine Elliot, a fait savoir à la vice-présidente du conseil d'administration de SAO que le gouvernement avait demandé la dissolution de SAO. Le conseil d'administration a ainsi adopté une résolution pour dissoudre volontairement SAO le 26 septembre 2018.

Message de la présidente du conseil d'administration et de la chef de la direction

Nous sommes reconnaissantes d'avoir pu contribuer à la création de Soins Autogérés Ontario. Cependant, on nous a informées que le gouvernement avait pris la décision de dissoudre l'organisme.

Nous comprenons et acceptons la décision du gouvernement, et nous avons bon espoir que les patients continueront de recevoir des soins à domicile de grande qualité en Ontario.

Justine Jackson, *présidente*

Kathryn Ramsay, *chef de la direction*

Conseil d'administration et gouvernance

Comme le prévoyait le protocole d'entente entre le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et Soins Autogérés Ontario, SAO était régi par un conseil d'administration désigné par la lieutenant-gouverneure en conseil.

En fonction des pratiques exemplaires en matière de gouvernance, le conseil d'administration devait adopter des politiques et procédures correspondant aux pratiques de gouvernance contemporaines. En 2018-2019, le conseil d'administration a mis au point un cadre d'élaboration des politiques et de gouvernance afin de refléter les principales responsabilités énoncées dans le protocole d'entente et le règlement administratif de SAO. Le conseil d'administration a collaboré avec des facilitateurs afin de définir une vision, une mission et un énoncé de valeur, et de déterminer des facteurs de réussite connexes.

Activités clés en 2018-2019

Les activités clés entreprises en 2017-2018 se sont poursuivies en 2018-2019.

Après les élections de juin 2018, on a demandé à SAO de suspendre toutes ses activités de mise en œuvre en attendant qu'on lui donne des directives quant à l'exécution de son mandat.

Description des activités clés :

Poursuite de la mise au point du modèle de prestation des services aux patients

Le modèle visait à appuyer le mandat de SAO, qui consistait à donner aux patients et aux familles un plus grand choix de fournisseurs de soins à domicile, à permettre une plus grande latitude dans la prestation des services, à réduire le roulement chez les fournisseurs de services et à contribuer au maintien de relations thérapeutiques à long terme entre les patients et les fournisseurs de soins.

Poursuite de l'élaboration de la stratégie de ressources humaines et du plan de main-d'œuvre

Ce travail comprenait la planification du recrutement, de la formation et du maintien en poste de préposés aux services de soutien à la personne et d'autres employés.

SAO avait défini diverses stratégies relatives au capital humain pour appuyer son objectif de devenir un employeur et un fournisseur de premier choix. Ces stratégies englobaient une orientation exhaustive, des mesures d'intégration, d'apprentissage et de perfectionnement, ainsi que des initiatives de gestion des talents pour attirer, sélectionner, perfectionner et maintenir en poste des gens très qualifiés en matière de

services de soutien à la personne.

Les activités de recrutement qui étaient prévues pour 2018-2019 ont été mises en suspens pendant la transition gouvernementale; ainsi, il n'y a pas eu de recrutement direct de préposés aux services de soutien à la personne.

Élaboration de politiques

En plus d'appuyer la mise au point du manuel des politiques de gouvernance, tel qu'il a été énoncé précédemment, SAO a terminé la création d'un manuel des politiques organisationnelles, y compris les lignes directrices applicables et les formulaires connexes.

Cadre d'engagement des patients et des familles

SAO a élaboré un cadre qui devait orienter la participation des patients et des familles, le tout dans le but d'apporter des changements positifs pour eux.

Plan de gestion de la qualité

SAO a élaboré et adopté un plan de gestion de la qualité qui comprenait les éléments essentiels pour créer une culture favorisant la sécurité des patients, l'amélioration continue et les soins axés sur le patient et la famille. Le plan englobait la gestion de la qualité, de la sécurité et des risques cliniques.

Stratégie numérique

SAO avait entrepris l'élaboration d'une stratégie numérique pour appuyer les opérations clés et la prestation efficace des services.

Cessation progressive des activités de l'organisme

Comme nous l'avons mentionné, le gouvernement a indiqué qu'il fallait dissoudre l'organisme le 30 août 2018. En septembre 2018, le conseil d'administration de SAO a voté en faveur de la dissolution volontaire de l'organisme et de l'abandon de la charte correspondante.